

Rapport spécial du Conseil d'administration sur les options de souscription d'actions

Assemblée générale annuelle du 26 avril 2024

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, vous trouverez ci-après notre Rapport spécial sur les opérations relatives aux options de souscription d'actions de la Société réalisées en 2023, et plus particulièrement par les mandataires sociaux et les 10 salariés non-mandataires sociaux de la société mère Lectra SA, ayant bénéficié du nombre le plus élevé d'options ou ayant exercé le nombre le plus élevé d'options.

1. Options de souscription d'actions consenties, levées ou devenues caduques au cours de l'exercice 2023

Attribution d'options de souscription d'actions

L'Assemblée générale du 29 avril 2022 a autorisé l'ouverture d'un plan d'options de souscription d'actions, à concurrence d'un maximum de 1,2 million d'actions, selon les conditions décrites dans le rapport du Conseil d'administration à ladite Assemblée et dans sa treizième résolution.

Le Conseil d'administration du 7 juin 2023 a attribué, au titre du plan d'options 2023, un maximum de 261 865 options de souscription d'actions à 218 bénéficiaires, au prix d'exercice de 28,25 € par option, se décomposant ainsi :

- un nombre maximal de 104 359 options à 11 membres du Comité exécutif dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la présence au 31 décembre 2026 et aux performances de la période 2023-2025 pour la totalité des options attribuées ;
- 36 676 options à 11 managers les plus seniors, dont l'acquisition du droit d'exercice est liée à la présence au 31 décembre 2026 pour moitié des options attribuées, et à la présence et aux performances 2023 pour l'autre moitié des options attribuées ; et
- 120 830 options à 196 autres managers et contributeurs individuels, dont l'acquisition du droit d'exercice est uniquement liée à la présence au 31 décembre 2026.

Pour les options liées à la performance de leurs bénéficiaires, le nombre définitif d'options est ensuite calculé en fonction du pourcentage d'atteinte des objectifs fixés pour la période de référence (2023 pour les bénéficiaires managers les plus seniors et 2023-2025 pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif). Il tient également compte des départs entre la date d'attribution et la fin de l'année 2023.

À la date du présent rapport, les calculs des performances 2023, sur la base des comptes consolidés du Groupe, ont été réalisés pour la totalité des managers les plus seniors et 8 829 options ont été annulées sur les 36 676 options qui leur avaient été initialement attribuées. Les calculs des performances des membres du Comité exécutif pour la période 2023-2025 et l'annulation des options non acquises du fait de la non-atteinte des objectifs 2023-2025 seront réalisées en 2026.

Par ailleurs, 3 224 options de souscription d'actions sont devenues caduques, en raison du départ de six bénéficiaires en 2023.

De ce fait, au 31 décembre 2023, le nombre total d'options de souscription d'actions initialement attribuées (261 865 options à 218 bénéficiaires) a été ramené à 249 812, et le nombre de bénéficiaires à 212.

L'intégralité de ces options est au bénéfice de salariés du Groupe.

Les options pour lesquelles les droits d'exercice ont été acquis seront exerçables, en totalité ou partiellement, à compter de l'expiration d'une période de blocage de quatre ans, applicable à l'ensemble des bénéficiaires (soit le 8 juin 2027 pour les options attribuées en 2023).

Tous les plans exigent que le bénéficiaire reste salarié de la Société, ou salarié ou mandataire social de l'une des sociétés du Groupe, entre la date d'attribution et le moment où les options sont acquises, étant précisé que le droit d'exercice des options est acquis en une seule fois au terme de la période de quatre ans commençant le 1^{er} janvier de l'année d'attribution (soit le 31 décembre 2026 pour les options attribuées en 2023). En cas de départ d'un bénéficiaire avant cette date, la totalité des options qui lui ont été attribuées deviendrait caduque.

Par exception, le droit d'exercice sera maintenu, en cas de décès ou du départ à la retraite du bénéficiaire à l'âge légal d'ouverture des droits à une pension de retraite en vigueur dans son pays. Si le décès ou le départ à la retraite intervient entre le 1^{er} janvier de l'année suivant l'attribution et le terme de la période d'acquisition du droit d'exercice de quatre ans (soit pour les Plans 2023, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2026), le droit d'exercice sera maintenu en totalité pour les options dont l'acquisition de ce droit est uniquement liée à la présence, et à concurrence du nombre définitif d'options calculé sur les performances pour les options dont l'acquisition du droit d'exercice est également liée aux performances de leurs bénéficiaires. Les options ont une durée de validité de huit années à compter de leur date d'attribution (soit le 7 juin 2031 pour les options attribuées en 2023).

Levées et annulations d'options de souscription d'actions des plans antérieurs à 2023

Au cours de l'exercice 2023, 44 016 options de souscription d'actions des différents plans antérieurs à 2023 ont été exercées en 2023 et 27 059 options de ces mêmes plans sont devenues caduques en raison du départ des bénéficiaires ou du non-exercice par leurs bénéficiaires.

Plans d'options en vigueur au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, 329 salariés sont bénéficiaires de 1 252 951 options de souscription d'actions et 12 anciens salariés en détiennent 124 616, soit au total 341 bénéficiaires (respectivement 318, 6 et 324 au 31 décembre 2022).

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été ouvert par les filiales de la Société.

En application des textes légaux ci-dessus visés, les informations des chapitres 2 à 4 ci-après concernent les dirigeants mandataires sociaux et les salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ou ayant exercé le nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé ; les dirigeants et salariés des filiales de la Société, attributaires d'options, ne sont pas visés par ces textes.

2. Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux ou levées par eux au cours de l'exercice 2023

Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie à Daniel Harari, Président-Directeur général qui, disposant de plus de 10 % du capital depuis 2000, n'a pas droit à de nouveaux plans d'options dans le cadre de la législation française en vigueur, et n'est bénéficiaire d'aucune option.

3. Options de souscription d'actions consenties aux 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2023

Les 10 salariés de la société mère Lectra SA, non mandataires sociaux, attributaires du nombre d'options de souscription d'actions le plus élevé au cours de l'exercice 2023, totalisent 87 438 options.

Nom	Fonction	Nombre d'options attribuées	Prix de souscription par action (en euros)	Date d'échéance
Jérôme Viala	Executive Vice President	25 487	28,25	07-juin-31
Francisco Javier Garcia Martin	Chief Customer Officer	16 992	28,25	07-juin-31
Maximilien Abadie	Chief Strategy Officer & Chief Product Officer	9 912	28,25	07-juin-31
Olivier Duval Du Chesnay	Chief Financial Officer	9 912	28,25	07-juin-31
Thierry Caye	Chief Technology Officer	6 372	28,25	07-juin-31
Laurence Jacquot	Chief Customer Success Officer	5 947	28,25	07-juin-31
Eric Lespinasse	Chief Industrial Officer	4 248	28,25	07-juin-31
Francis Durand	Vice President Business Development Consumables and Parts	3 186	28,25	07-juin-31
Maria Modrono	Chief Marketing & Communications Officer	2 691	28,25	07-juin-31
Régis Bevillon	Vice President Human Resources France	2 691	28,25	07-juin-31
Total		87 438		

À titre d'information complémentaire, les 10 salariés de l'ensemble du Groupe attributaires du nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2023 totalisent 107 544 options.

4. Options de souscription d'actions exercées par les 10 salariés de la société mère, Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé au cours de l'exercice 2023

Sur les 44 016 options de souscription d'actions exercées au cours de l'exercice 2023, 23 037 l'ont été (à des prix d'exercice variant entre 13,75 € et 14,5 €) par les salariés suivants de la société mère, Lectra SA, non mandataires sociaux, ayant exercé le nombre d'options le plus élevé.

Nom	Fonction	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en euros)
Javier Garcia Martin	Chief Customer Officer	13 044	14,5
Jacques Lafaye	Customer Success Manager	1 786	14,5
Julien Deutsch	Product Owner	1 781	14,24
Abderrahmane Benaddi	Vice President Sales Effectiveness	1 594	14,28
Mathieu Bonenfant	Vice President Product Marketing	1 118	14,5
Patrick Veyssière	Expertise and Integration Center Director	1 092	13,75
Stéphanie Benoist-Gironière	Financial Controlling Director	1 088	13,75
Valérie Mariescu	Supply Chain Director	560	13,75
Jean-Pierre Lerisson	Electronic Design Manager	560	13,75
Pascal Verrier	International Product Support Manager	414	14,5
Total		23 037	

Le Conseil d'administration
Le 28 février 2024